DEPARTEMENT DE L'EURE ET LOIR

COMMUNE DE OINVILLE SAINT LIPHARD

Plan Local d'Urbanisme

ZONAGE

Agence ROUMET-GUITEL

SEGMUR

Dessiné par : S.BENZAZA

Planche : 1/1

22 juin 2015

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal approuvant le P.L.U.

Echelle : 1/5 000

Légende :

Zonage du PLU :

Zone urbaine :
- UA : bâti existant : constructions anciennes et pavillonnaires
- UB : hameau isolée (SD 2020) : habitat, activités diverses
- UBa : secteur de stationnement au long de la RD 2020
- UE : installations à caractère industriel et artisanal

Zone à urbaniser à vocation d'habitat :
- 1AU : zone à urbaniser à court terme
- 2AU : zone à urbaniser à long terme

Zone à urbaniser à vocation d'activités :
- 1AUE : zone à urbaniser à court terme
- 2AUE : zone à urbaniser à long terme

Zone agricole :
- A : espaces et bâtiments agricoles

Zone naturelle :
- N : zone naturelle et forestière
- Ne : secteur d'équipements publics
- Nh : secteur d'habitat isolé

- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Eléments de patrimoine ou de paysage à protéger au titre de l'article L 123-1 7° du code de l'urbanisme
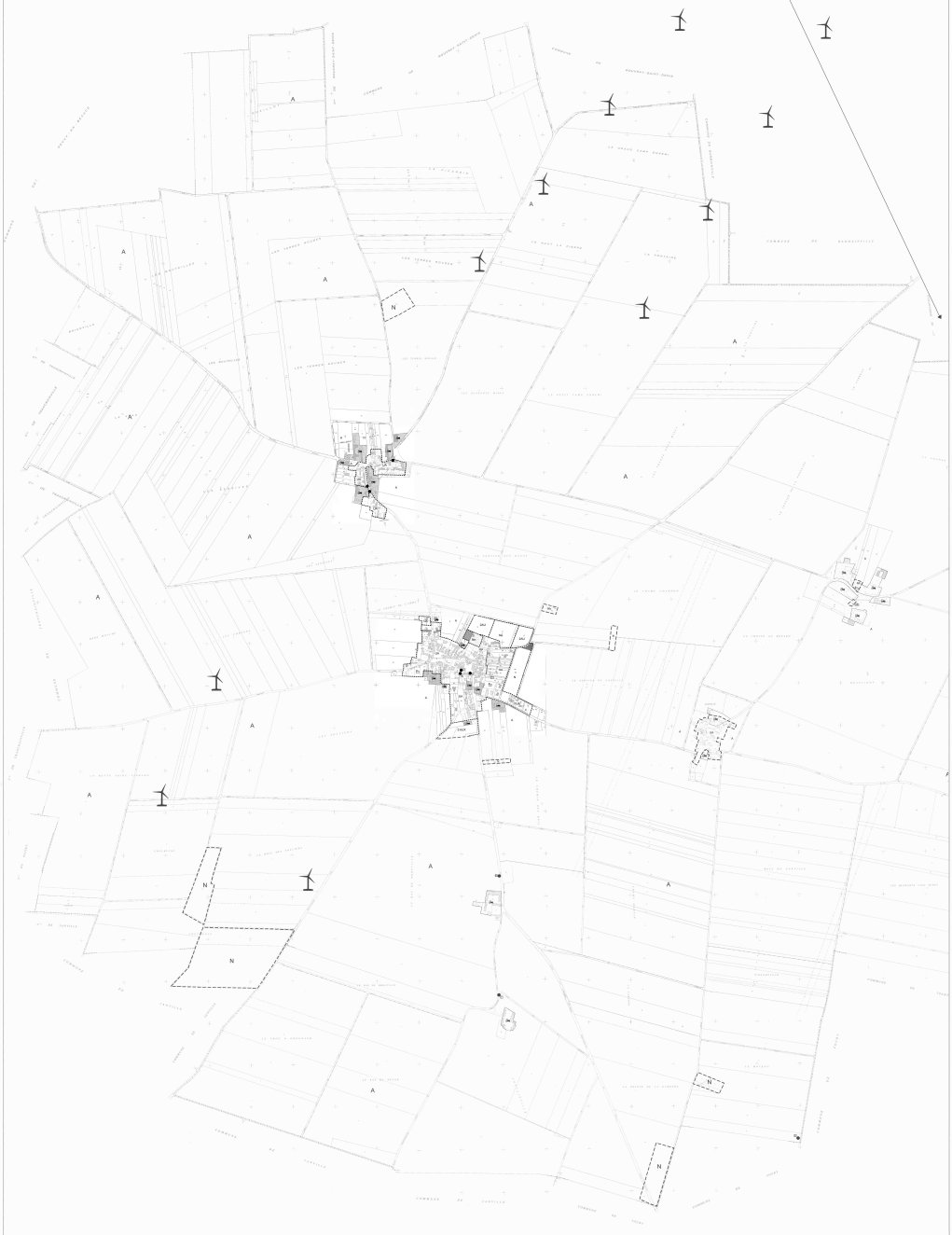
Eléments d'information :
- Bâtiment et espace à usage agricole
- Construction nouvelle non inscrite au cadastre
- Eolienne